

Notice générale d'informations aux familles - session 2021
Admission dans l'enseignement public ou privé sous contrat des élèves issus
de l'enseignement privé hors contrat ou instruits dans la famille

**Demande d'admission en seconde générale et technologique ou professionnelle
ou en première année de CAP (centre d'examen collège)**

Procédure	Dates	Observations
Inscription à l'examen	Lundi 12 avril 2021 inclus	Les familles effectuent leur candidature en ligne à l'adresse suivante : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/examen-public06 et téléchargent leurs pièces justificatives.
Examen d'entrée	Mercredi 19 mai 2021	L'examen comporte : - une épreuve de français (2h) - une épreuve de mathématiques (2h)
Résultats aux familles	Judi 3 juin 2021 dernier délai	Notification par mail des résultats et de l'orientation par la DSDEN
Affectation	Judi 10 juin 2021 dernier délai	Elèves admis en lycée : les familles adressent la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 3 ^e à la DSDEN - DEAE 1 avant le jeudi 10 juin 2021 dernier délai
	A partir du 30 juin 2021	Le lycée d'accueil informe les familles des résultats de l'affectation en 2 ^{de} générale, technologique, ou professionnelle et les familles procèdent à l'inscription de leur enfant dans les délais prévus. Elèves redoublant en 3^{ème} : les familles prennent directement contact avec le collège de secteur pour procéder à l'inscription.

**Demande d'admission en première ou terminale générale et technologique
(centre d'examen LEGT)**

Procédure	Dates	Observations
Inscription à l'examen	Lundi 26 avril 2021 dernier délai	Les familles adressent le dossier de candidature et les pièces justificatives au lycée public de secteur ou au lycée offrant la série technologique demandée.
Examen d'entrée	Courant mai 2021	Le lycée organise l'examen, en fonction des enseignements de la voie ou de la série demandée dans la fiche de candidature.
Résultats et affectation	Début juin 2021	Les lycées adressent les résultats aux familles et à la DSDEN. Une orientation sera proposée par les établissements en fonction des notes obtenues et de l'âge de l'élève.
	Judi 10 juin 2021 dernier délai Judi 24 juin 2021 dernier délai	- en 1^{re} générale ou terminale générale et technologique Les familles procèdent à l'inscription de leur enfant directement auprès de l'établissement dans les délais prévus. - en 1^{re} technologique ou autre niveau (2^{de} GT, 2^{de} pro...) Les familles doivent retourner la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 2 ^{de} à la DSDEN - DEAE 1 à l'adresse suivante : examen.public06@ac-nice.fr

Pour toute information, vous pouvez aussi consulter le site internet de la DSDEN :

<https://www.ac-nice.fr/inscription-au-lycee-121861#entree-lycee-ecole-privee-hors-contrat-instruction-famille-etranger>